



Belgisch Staatsblad

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



25094167

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

14 JUL. 2025

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT - DIVISION TOURNAI**

N° d'entreprise : **0876 107 364**

Nom

(en entier) :

Centre Hospitalier de Wallonie Picarde

(en abrégé) :

CHwapi

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Avenue Delmée 9 à 7500 Tournai**

Objet de l'acte : Démission et nomination Administratrice

Ce mercredi 25 juin 2025, à 18h00, l'Assemblée générale du Centre Hospitalier de Wallonie Picarde s'est réunie à Tournai sous la présidence de Michel GUERIN.

(...)

1. Modification apportée à la composition de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale acte la démission de François LECLERCQ, de Richard DIEU et de Michel GUERIN de leur mandat de membre de l'Assemblée Générale.

En application de l'article 7 des statuts, l'un des deux partenaires gestionnaires de l'hôpital, l'A.S.B.L. Maison de la Solidarité de Mons-Wallonie picarde informe le CHwapi de la désignation de Coline MAXENCE pour remplacer François LECLERCQ à l'Assemblée Générale.

La représentation de l'A.S.B.L. Maison de la Solidarité de Mons-Wallonie picarde à l'Assemblée Générale du CHwapi est donc adaptée de la manière suivante :

Démissionne de son mandat Maison de la Solidarité de Mons-Wallonie picarde de membre de l'Assemblée Générale du CHwapi :

- ☐ François LECLERCQ, domicilié à 7011 Ghlin, rue du Mouligneau 56 ;
- ☐ Richard DIEU, domicilié à 7040 Quévy, rue Georges Tondeur 81 ;
- ☐ Michel GUERIN, domicilié à 7080 Frameries, rue du Planty 3.

L'A.S.B.L. Maison de la Solidarité de Mons-Wallonie picarde présente comme nouveau membre de l'Assemblée Générale du CHwapi : Coline MAXENCE, domicilié à 7812 Moulbaix, Place Henri Stourme 2A.

Décision : l'Assemblée générale prend acte de ces décisions qui entraîneront sa reconstitution immédiate.

La nouvelle composition de l'Assemblée Générale est donc la suivante :

CHOQUET Sébastien
DECALUWE Xavier
DELMARQUETTE Gérard
DERUMIER Victoria
DUHAYON Jacques
DUMORTIER Armel
FAVIER Jean-Paul
FIEVEZ Agnès
GENBAUFFE Jean-Marie
GENBAUFFE Jean-Pierre,

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

HOMERIN Jean
LEFEBVRE Grégoire
LIENARD Laetitia
MAXENCE Coline
MERELLE Marie
MEURIS Philippe
RIGAUT Christine
SENELLE Paul-Valéry
URBAIN Michel
VAN WYMERSCH Anne
VANNESTE Jean-Luc
VERACHTERT Valentine

Cette Assemblée Générale est à présent installée.

(...)

2. Démission d'administrateur et nomination en application de l'article 18 des statuts

Démissionne de son mandat d'Administrateur du CHwapi à la date du 20 mars 2025 en application de l'article 18§3 des statuts : François LECLERCQ, domicilié à 7011 Ghlin, rue du Mouligneau 56.

Décision : en application de l'article 18§1er des statuts, sur proposition de l'A.S.B.L. Maison de la Solidarité de Mons-Wallonie Picarde, l'Assemblée générale décide à l'unanimité de désigner comme nouvelle Administratrice, à dater du 18 avril 2025, la personne suivante : Coline MAXENCE, domicilié à 7812 Moulbaix, Place Henri Stourme 2A.

En application de l'article 19 des statuts, cet Administrateur achève le mandat de celui qu'elle remplace, mandat qui se termine le 30 juin 2030.

La composition du Conseil d'Administration est donc la suivante :

CHOQUET Sébastien
DECALUWE Xavier
DERUMIER Victoria
DUMORTIER Armel
FIEVEZ Agnès
GENBAUFFE Jean-Pierre, v.- Prés
GUERIN Michel, Président
HOMERIN Jean
LIENARD Laetitia
MAXENCE Coline
MEURIS Philippe
RIGAUT Christine
SENELLE Paul-Valéry
VAN WYMERSCH Anne
VANNESTE Jean-Luc
VERACHTERT Valentine

(...)

Le compte-rendu relatif aux décisions des points 1 et 2 de l'ordre du jour est rédigé et lu en séance. Il est approuvé par les membres de l'Assemblée générale à l'unanimité.

Le Directeur général, Didier DELVAL, est chargé de faire procéder aux publications légales découlant de ces décisions.

(...)

Réservé
au
Moniteur
belge



Pour extrait conforme,
Tournai, le 25 juin 2025

Michel GUERIN
Président

Didier DELVAL
Directeur général

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des biens.
Au verso Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)